

## « Nous demandons la définition dans la loi de règles garantissant l'honnêteté et la rigueur scientifique »

*Tribune d'un collectif de 88 sociétés savantes académiques et médicales publiée dans le cahier "Science et Médecine" du Monde daté du 14 octobre 2020. Version en ligne.*

La crise sanitaire actuelle a mis le sujet de l'intégrité scientifique au cœur de l'actualité. La cacophonie des prises de position de scientifiques et médecins dans les médias, la mise en avant d'articles scientifiques de qualité douteuse ou la rétractation d'articles publiés dans des revues prestigieuses ont fait s'interroger le public sur la validité du travail de l'ensemble des chercheurs et chercheuses. Or pour que la société bénéficie des avancées scientifiques, nos compatriotes ont besoin de confiance en la recherche et les responsables politiques de résultats fiables pour guider leur action.

Un malentendu s'est installé, qui reflète une méconnaissance de la manière dont la recherche progresse et le savoir se construit. Croyant peut-être nourrir le débat, les médias ont donné la parole à des tenants de positions contradictoires, sans préciser si elles reflétaient le consensus scientifique ou étaient celles d'une petite minorité. Le débat contradictoire ne décrédibilise pas la science, bien au contraire, mais le consensus scientifique n'est jamais la recherche du juste milieu. Il n'est pas un compromis entre les positions des uns et des autres : il est fondé sur l'analyse des données et fait abstraction des idéologies et des opinions personnelles. La méthode scientifique passe l'intuition au filtre rigoureux de méthodologies explicitées, validées et contrôlées par les pairs. Loin d'être un carcan intellectuel, elle est garante de la fiabilité des avancées de la science.

A ce malentendu s'ajoute un autre phénomène. La communauté scientifique dénonce depuis longtemps le fait que les financements et carrières des personnels de recherche sont basés sur une compétition individuelle et une course effrénée à la publication, parfois au détriment de la qualité des articles et de la construction collective du savoir. La Loi de Programmation de la Recherche actuellement en discussion au parlement ne rompt hélas pas avec cette philosophie. Couplé à un contrôle insuffisant de l'intégrité scientifique, ce phénomène a engendré des dérives dans toutes les disciplines : données inventées, modifiées ou passées sous silence, plagiat, graphiques trompeurs, auteurs de complaisance, publication dans des revues scientifiques douteuses ou conflits d'intérêt passés sous silence. Si les fraudes volontaires restent très rares, des pratiques critiquables se sont suffisamment développées pour mettre en péril l'édifice de la connaissance.

La cacophonie scientifique qui a déconcerté nos compatriotes n'a donc pas surpris la communauté scientifique. Elle se reproduira si un cadre légal clair n'est pas mis en place. En effet, les grandes déclarations internationales ou la charte française de déontologie des métiers de la recherche de 2015 n'ont pas suffi à freiner les méconduites scientifiques. Il faut investir davantage dans la formation aux bonnes pratiques et mieux reconnaître la valeur de celles et ceux qui prennent le temps de produire une science de qualité. Mais il faut aussi un contrôle effectif et indépendant de l'intégrité scientifique ayant des conséquences concrètes sur les financements et les carrières des chercheurs.

Pour cela, les sociétés savantes signataires de cette tribune demandent urgemment la définition dans la loi d'un ensemble de règles - et de moyens pour les mettre en oeuvre - garantissant l'honnêteté et la rigueur scientifique du travail effectué dans les laboratoires de recherche publics et de sa diffusion. Le rapport Corvol sur la mise en oeuvre de la charte nationale d'intégrité scientifique fournit une base largement acceptée pour l'établissement de ces règles.

La Loi de Programmation de la Recherche est une occasion unique de faire enfin progresser les pratiques. Le texte de loi amendé puis adopté en première lecture à l'Assemblée Nationale instaure que la garantie de l'intégrité scientifique est un des cinq objectifs de la politique nationale de recherche. Il inscrit - enfin - une définition de l'intégrité scientifique dans le code de la recherche.

Ces avancées doivent absolument être préservées et renforcées. La loi doit citer explicitement la promotion de l'intégrité scientifique dans les missions des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur. Elle doit donner à l'Office Français de l'Intégrité Scientifique, récemment créé, une réelle autonomie d'action et d'expression, ainsi que les moyens financiers et les prérogatives nécessaires à l'accomplissement de ses missions. Il faut qu'il puisse instruire tout dossier relatif à l'intégrité scientifique et publier librement ses avis. Il faut enfin qu'il puisse saisir la justice et demander aux tutelles de prendre des sanctions universitaires et professionnelles en cas de méconduite.

Ces mesures sont essentielles pour que citoyennes et citoyens, journalistes et responsables politiques puissent mieux identifier les travaux de recherche suffisamment rigoureux et aboutis pour pouvoir guider l'action publique. Il en va de la crédibilité de la recherche publique française et de la confiance que le public lui accordera. Il en va aussi de l'éducation de nos enfants à l'esprit critique, aux sciences et à la santé, pour qu'ils soient mieux armés pour préparer l'avenir.

Liste des signataires : ~~72~~ 76 sociétés savantes et collèges nationaux d'enseignants du supérieur, et ~~15~~ 12 autres associations professionnelles de chercheur.e.s ou médecins, représentées par leurs dirigeant.e.s.

Sociétés savantes :

1. Association des Enseignants Chercheurs en Psychologie des Universités, Pr Jover Marianne, présidente
2. Association des Epidémiologistes de Langue Française, Pr Salamon Roger, trésorier
3. Association Femmes et Mathématiques, Pr Boyé Anne, présidente
4. Association Femmes et Sciences, Dr Halberstadt Nadine, présidente
5. Association Française d'Ethnologie et d'Anthropologie, Dr Julien Marie-Pierre, présidente
6. Association Française d'Etude et de Recherche sur l'Obésité, Dr Coupaye Muriel, présidente
7. Association Française de Mécanique, Pr Arquis Eric, président
8. Association Française des Chirurgiens de la Face, Pr Testelin Sylvie, présidente
9. Association pour le Développement de l'Épidémiologie de Terrain, Pr Quénel Philippe, président
10. Collège des Histologistes, Pr De Vos John, secrétaire général
11. Collège National des Généralistes Enseignants, Pr Renard Vincent, président
12. Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français, Pr Nisand Israël, président
13. Comité National Français de Géographie, Pr Le Blanc Antoine, président

14. Fédération Française d'Addictologie, Pr Benyamina Amine, président
15. Groupe de Pédiatrie Générale Sociale et Environnementale, Pr Launay Elise, présidente
16. Société Botanique de France, Dr Dodinet Elisabeth, présidente
17. Société Chimique de France, Dr Taillefer Marc, président
18. Société d'Imagerie Musculo-Squelettique, Pr Blum Alain, président
19. Société de Kinésithérapie de Réanimation, Diaz Lopez Carlos, président
20. Société de Médecine de la Reproduction, Pr Massin Nathalie, présidente
21. Société de Néphrologie Pédiatrique, Pr Tsimaratos Michel, président
22. Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française, Pr Tattevin Pierre, président
23. Société de Pneumologie de Langue Française, Pr Raheison-Semjen Chantal, présidente
24. Société de Réanimation de Langue Française, Pr Maury Eric, président
25. Société de Sociologie du Sport de Langue Française, Dr Loirand Gildas, président
26. Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur, Pr Poulain Alexandra, présidente
27. Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Pr Valérian Dominique, président
28. Société des Neurosciences, Pr Buée Luc, président
29. Société Française d'Acoustique, Pr Gibiat Vincent, président
30. Société Française d'Alcoologie, Pr Naassila Mickael, président
31. Société Française d'Allergologie, Pr Didier Alain, président
32. Société Française d'Anesthésie-Réanimation, Pr Constantin Jean-Michel, secrétaire général
33. Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique, Dr Lagadec Eric, president
34. Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur, Pr Aubrun Frédéric, président
35. Société Française d'Hématologie, Pr Delmer Alain, président
36. Société Française d'Hygiène Hospitalière, Pr Grandbastien Bruno, president
37. Société Française d'Optique, Pr Adam Philippe, président
38. Société Française de Bio-ingénierie Cellulaire et Tissulaire, Dr Prat-Lepesant Marie, présidente
39. Société Française de Biologie Clinique, Pr Sapin Vincent, président
40. Société Française de Biologie du Développement, Dr Lemaire Patrick, président
41. Société Française de Biophysique, Dr Ennifar Eric, président
42. Société Française de Cardiologie, Pr Cohen Ariel, président
43. Société Française de Chémoinformatique, Pr Montes Matthieu, président
44. Société Française de Dermatologie, Pr Beylot-Barry Marie, présidente
45. Société Française de Génétique, Dr Helmlinger Dom, administrateur
46. Société Française de la Thérapie Cellulaire et Génique, Dr Verhoeyen Els, présidente
47. Société Française de Lutte contre le Sida, Dr Pugliese Pascal, président
48. Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation, Pr Laffont Isabelle, présidente
49. Société Française de Médecine Vasculaire, Dr Dadon Michel, secrétaire général
50. Société Française de Médecine des Voyages, Pr Rapp Christophe, président
51. Société Française de Médecine d'Urgence, Pr Ricard-Hibon Agnès, présidente
52. Société Française de Microbiologie, Pr Lina Gérard, président
53. Société Française de Mycologie Médicale, Pr Gangneux Jean-Pierre, président
54. Société Française de Myologie, Dr Mounier Rémi, vice-président
55. Société Française de Neutronique, Dr. Plazanet Marie, présidente
56. Société Française de Pédiatrie, Pr Delacourt Christophe, président
57. Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique, Pr Molimard Mathieu, administrateur

58. Société Française de Physiothérapie, Dr Guémann Matthieu, président
59. Société Française de Physique, Dr Langlais Catherine, présidente
60. Société Française de Phytopathologie, Dr German-Retana Sylvie, présidente
61. Société Française de Psychiatrie de l'Enfant, de l'Adolescent et des Disciplines Associées, Pr Marcelli Daniel, président
62. Société Française de Rhumatologie, Pr Thomas Thierry, président
63. Société Française de Santé publique, Pr Rusch Emmanuel, président
64. Société Française de Statistique, Pr Marin Jean-Michel, président
65. Société Française de Traumatologie du Sport, Dr Frey Alain, président
66. Société Française de Virologie, Pr Tordo Noel, président
67. Société Française des Microscopies, Dr Vénien-Bryan Catherine, présidente
68. Société Française du Cancer, Pr Rodrigues Manuel, président
69. Société Française pour l'Etude du Comportement Animal, Dr Lumineau Sophie, présidente
70. Société Francophone d'Oncogériatrie, Pr Soubeyran Pierre-Louis, président
71. Société Francophone de Greffe de Moelle et de Thérapie Cellulaire, Pr Bay Jacques-Olivier, président
72. Société Francophone de Néphrologie Dialyse Transplantation, Pr Hourmant Maryvonne, présidente
73. Société Francophone de Rhumatologie et de Maladie Inflammatoire Pédiatrique, Pr Hofer Michael, président
74. Société Francophone de Santé et Environnement, Dr Gnansia Elisabeth, présidente
75. Société Informatique de France, Pr Paradinas Pierre, président
76. Société Mathématique de France, Pr Durand Fabien, président

#### Autres associations professionnelles de médecins ou chercheurs

1. Association des Internes en Hématologie, Dr Debureau Pierre-Edouard, président
2. Association des Jeunes Anesthésistes Réanimateurs France, Dr Sellam Sarah, présidente
3. Association des Jeunes Médecins Urgentistes, Dr Baron Marie, présidente
4. Association des Jeunes Pneumologues, Dr Leite Ferreira Dimitri, secrétaire général
5. Association des Juniors de Pédiatrie, Dr Joseph-Delaffon Kristen, président
6. Association Française des Internes de Médecine Vasculaire, Dr Moreau Ysé, présidente
7. Association Française des Jeunes Chirurgiens Maxillo-Faciaux, Dr Paasche Agnès, présidente
8. Association pour l'Enseignement et la Recherche des Internes en Oncologie, Dr Naoun Natacha, présidente
9. Club des Jeunes Néphrologues, Dr Hocine Aldjia, présidente
10. Collège National pour la Qualité des Soins en Psychiatrie, Dr Benssoussan Maurice, président
11. Comité d'Interface INSERM Pédiatrie, Pr Bacchetta Justine, coordinatrice
12. Réseau des Jeunes Infectiologues Français, Dr Peiffer-Smadja Nathan, coordinateur